

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	35 (1963)
Heft:	11
Artikel:	Le responsable serait-il notre niveau de vie?
Autor:	Fisch, Arnold
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-125525

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le responsable serait-il notre niveau de vie?

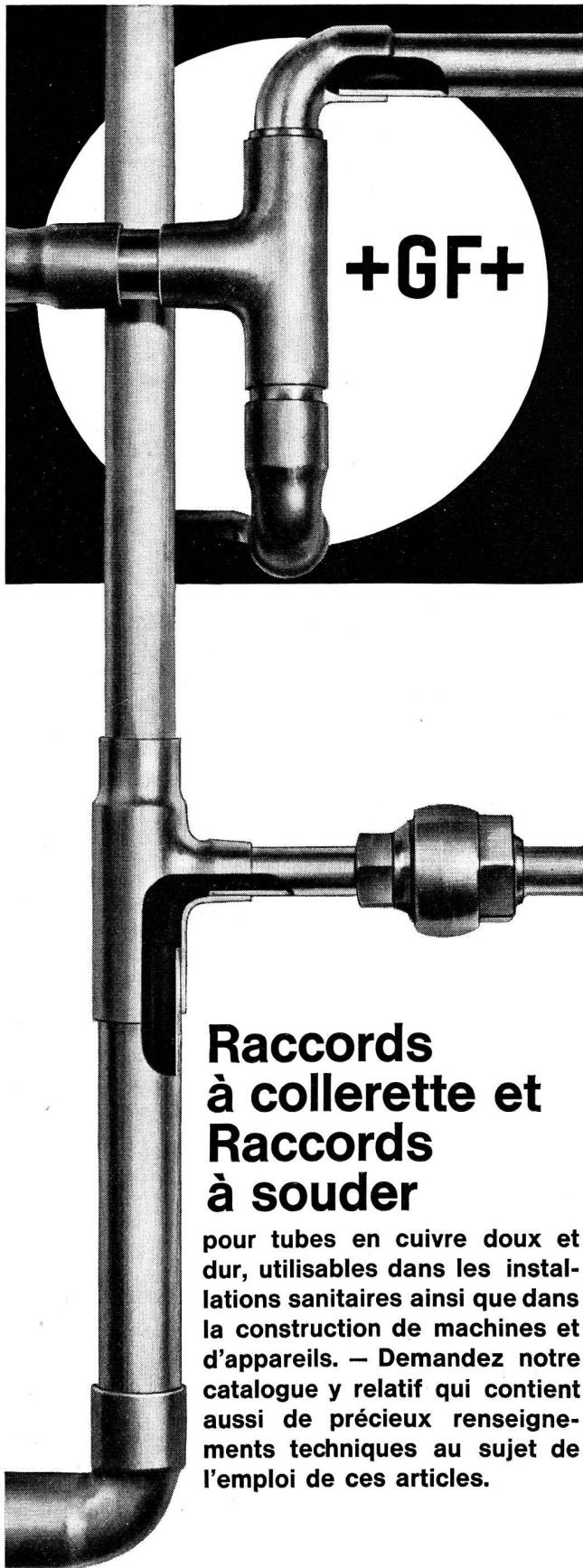
Résumé d'un article de M. Arnold Fisch, Berne.

61

Lors d'une entrevue entre journalistes et spécialistes de l'énergie, on a avancé que finalement toutes les détériorations des milieux naturels devaient être mises sur le compte des exigences accrues du public, avide de confort. Il est certain qu'une quantité d'énergie toujours plus grande mise à la disposition des usagers poussera ceux-ci à exiger de plus en plus. Les défenseurs de la nature n'ont donc à s'en prendre qu'à eux-mêmes; il ne sert à rien de vouloir freiner d'un côté sans faire certaines concessions par ailleurs. La demande en énergie électrique s'accroît de 5,8% par an, et dans douze ans environ elle aura doublé. En attendant l'utilisation industrielle de l'énergie atomique, nous ne pouvons donc nous passer de l'exploitation totale de nos cours d'eau; nous ne pouvons nous libérer des centrales thermiques malgré les nombreux inconvénients résultant de telles installations.

Est-ce vraiment le cas? Les statistiques correspondent-elles à la réalité? Devons-nous accepter toutes les conséquences d'une exploitation à outrance, alors qu'il est possible de prévoir d'autres solutions, pas très éloignées, et entraînant moins de désagréments et de dangers? De plus, il est nécessaire de rappeler que l'énergie électrique ne comporte qu'un 20% de l'énergie totale consommée dans notre pays. Le restant est couvert par les combustibles solides et liquides. Enfin, la statistique tient compte des 750 000 travailleurs étrangers occupés chez nous et de la surchauffe qui en résulte. Or, ces conditions nous paraissent être temporaires et anormales... Les prévisions pourraient donc bien en être faussées. Vaut-il alors la peine de canaliser nos dernières rivières et d'implanter des centrales thermiques dans des régions encore plus ou moins intactes? Enfin, irions-nous à la catastrophe si nous devions limiter dans une certaine mesure nos prétentions à un confort toujours plus dispendieux? Nous allons sans doute possible vers une dévaluation toujours plus forte de notre idéal et peut-être aussi de notre franc!

Protection de la Nature



Raccords à collarette et Raccords à souder

pour tubes en cuivre doux et dur, utilisables dans les installations sanitaires ainsi que dans la construction de machines et d'appareils. — Demandez notre catalogue y relatif qui contient aussi de précieux renseignements techniques au sujet de l'emploi de ces articles.

Georges Fischer Société Anonyme, Schaffhouse

Fi 503/2

Téléphone : (053) 5 60 31 et (053) 5 70 31
Bureau de Lausanne : 55, Galeries du Commerce
Téléphone : (021) 22 15 12